



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Management des entreprises et des
organisations du monde agricole

de l'Université Lille 3 – Sciences
humaines et sociales – Charles
de Gaulle

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Lille

Établissement déposant : Université Lille 3 - Sciences humaines et sociales -
Charles de Gaulle

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Management des entreprises et des organisations du monde
agricole

Secteur professionnel : SP5- Echange et gestion

Dénomination nationale : SP5-1 Management des organisations

Demande n° S3LP150008797

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Université Lille 3 - Villeneuve d'Ascq
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /

Présentation de la spécialité

La licence professionnelle (LP) *Management des entreprises et des organisations du monde agricole* (MEOMA) est ouverte depuis 2002 et a pour objectif de former des responsables d'activités agricoles capables de gérer une exploitation (création ou reprise) et des conseillers capables d'encadrer le développement d'activités au sein des OPA. Les métiers visés sont : conseiller agricole, manager d'entreprise agricole, chargé de mission/d'études auprès des organisations professionnelles, assistant gestionnaire de coopérative agricole.

Ce cursus est proposé en parcours unique en formation initiale. Il bénéficie d'un champ de compétences issu de la composante d'accueil centré sur l'économie, la gestion et le droit. Positionnée sur une niche d'activités dans la Région Nord/Pas-de-Calais, la licence MEOMA complète l'offre de formation du campus et répond aux attentes professionnelles même si son attractivité reste faible eu égard aux autres LP de nature analogue (tournées vers l'environnement, l'aménagement du territoire,...).



L'analyse, le développement d'activités, la création d'atelier de diversification, le conseil, l'encadrement humain, le relationnel avec les instances privées, publiques ou semi-publiques, professionnelles, syndicales constituent des spectres d'intervention sur lesquels le futur professionnel doit valider son parcours. Les enjeux sociétaux forts nécessitent de la part du futur professionnel d'intégrer la dimension du développement de l'organisation au sein d'un territoire dont les exigences sont pilotées par un environnement professionnel en attente de reconnaissance.

Synthèse de l'évaluation

● Appréciation globale :

Les objectifs et les modalités pédagogiques sont développés et présentés pour répondre à la demande d'une filière sectorielle en mutation (taille des exploitations, modes de fonctionnement des organisations...) et en attente de reconnaissance sociétale (qualité des productions, pression des industries de transformation, demande des consommateurs..).

L'articulation des contenus de cette LP, reste globalement correcte mais laisse apparaître une unité d'enseignement (UE3) sans grande cohérence ni lien effectif avec la finalité professionnelle. L'absence d'indications (coefficients et volumes horaires UE6 et UE8) est préjudiciable pour porter une appréciation critique et constructive sur les aspects professionnalisants. De même, la répartition CM/TD est une constante qui peut interroger sur l'étude préalable et la pertinence d'une répartition systématique de l'ordre du 50/50. Les pratiques pédagogiques laissent une large place à l'acquisition des connaissances par l'expérience et le transfert. A ce titre, le projet tuteuré souffre d'un terme horaire particulièrement faible (70 heures) sans indication notable sur l'accompagnement, les conventions, les missions... Il convient de porter un regard particulier sur les évaluations dont le cahier des charges est hors conformité pour les LP : les indications relatives à l'évaluation des compétences, la composition des jurys, les modalités de constitution du mémoire restent à préciser.

Les enquêtes sur l'insertion professionnelle à l'issue de cette formation sont réalisées annuellement en interne et au niveau national avec l'Observatoire des Formations, de l'Insertion et de la Vie Etudiante. Le taux de réponse demeure satisfaisant au regard de l'effectif. Cependant, les précisions demandées dans les tableaux à renseigner sont incomplètes et ne permettent pas de générer une analyse conséquente et représentative des évolutions à observer pour les appliquer au parcours de formation. La seule information exploitable renseigne sur la thématique de reprise de l'exploitation familiale, ce caractère restant traditionnel et peu enclin à déclencher une attractivité dont le monde agricole a besoin : innovation, diversification, ouverture à des profils non agricoles, ...

L'intervention des professionnels dans ce parcours nécessite un réajustement : sur le volume horaire (70 heures), sur la diversification et le renouvellement du vivier à apporter aux champs de compétences visés face à l'actualisation liée aux enjeux de la filière agricole. Seuls le stage et le projet tuteuré apportent de manière conséquente la structure des connaissances professionnelles.

Le pilotage de cette LP montre un essoufflement dont l'équipe pédagogique a pris conscience. L'attractivité de ce parcours en est affectée et les effectifs stagnent dangereusement du fait du recrutement effectué sur un site unique (Institut Genech). Le centrage majoritaire des interventions universitaires en est aussi l'illustration, ce qui n'enlève en rien la qualité des intervenants issus de cette composante. La présence d'un conseil de perfectionnement n'est pas explicite sur la période évaluée et les liens avec les autres LP laissent à penser que cette formation se présente à bien des égards comme une 3^{ème} année de préparation à l'obtention d'un Brevet de technicien supérieur (BTS). La projection à court terme de changements annoncés pour dynamiser ce cursus, emprunte la voie de la professionnalisation et des processus pédagogiques spécifiques de l'alternance par apprentissage. Si cette voie est envisagée, elle nécessite une prise en main efficiente pour être suivie d'effets durables.

● Points forts :

- Une antériorité et une notoriété qui fondent la licence professionnelle.
- Un socle solide pour deux UE (UE 1 et 2).
- Une sortie vers l'emploi en lien avec la demande traditionnelle.

● Points faibles :

- Un pilotage moyen campé sur des acquis.
- Une perte d'attractivité qui repose sur un recrutement mono-site.
- Des intervenants professionnels faiblement représentés.
- Un taux d'insertion professionnelle faible, une durée d'insertion à l'emploi élevé (5 à 6 mois) et un taux de poursuite d'études élevé.

- Recommandations pour l'établissement :

Une révision en profondeur est à envisager pour cette licence professionnelle.

Au préalable, une étude des besoins et attentes du monde agricole et rural est à mener auprès et avec les professionnels et les organisations professionnelles agricoles : l'anticipation face au positionnement que doit adopter cette filière professionnelle, l'innovation en apport à une logique autre que productiviste et l'adéquation finale en termes de nouveaux modes de management et de nouveaux métiers sont à explorer. Des compétences connexes de professionnels aguerris à une vision à long terme du monde agricole, doit aussi être considérée avec la concrétisation de partenariats novateurs et porteurs de projets de développement.

L'ouverture vers des publics diversifiés doit générer une ouverture attendue à travers une communication accrue : en interne au sein de l'Université par le renforcement des liens et la mise en place d'interactions (LP et parcours aux finalités proches et transverses) et en externe par la diffusion de l'offre de formation sur d'autres sites de recrutement (extension autre que l'Institut Genech).



Observations de l'établissement

Villeneuve d'Ascq, le 26 mars 2014

Monsieur le Directeur de la section des
formations et des diplômes de l'Agence
d'Evaluation de la Recherche et de
l'Enseignement Supérieur

Monsieur le Directeur,

L'établissement a pris connaissance des évaluations de son offre de formation de la période contractuelle 2010/2013 et remercie les experts pour leur lecture attentive et la qualité de leur expertise.

Grâce à ces évaluations, l'université dispose d'un utile outil de diagnostic rejoignant sur de nombreux points ses propres analyses et ses stratégies pour le prochain contrat.

Les réponses aux observations vous ont été transmises, cependant certaines mentions n'ont pas fait l'objet de commentaires sur l'évaluation des experts de la part des équipes pédagogiques concernées.

Sur 15 mentions de master, 5 n'ont pas rédigé de réponse :

- Mention Création et études des arts contemporains (CEAC)
- Mention Sciences historiques
- Mention Langues étrangères appliquées
- Mention Sciences et métiers de l'éducation, de l'enseignement et de la formation (SMEEF)
- Mention Humanités et formation administrative

Sur 16 mentions de licence, 2 n'ont pas fait de réponse :

- Mention Sociologie-Histoire-Développement social
- Mention Economie quantitative et économétrie

Sur 7 spécialités de licences professionnelles, 5 n'ont pas fait de réponse :

- Spécialité Management des entreprises et des organisations du monde agricole
- Spécialité Journalisme de la presse hebdomadaire régionale
- Spécialité Gestion et édition de fonds photographiques et audiovisuels dans tous les secteurs d'activité
- Spécialité Conduite de chantier en aménagements paysagers
- Spécialité Chargé de communication de petites et moyennes organisations

L'université s'appuiera sur cette expertise pour affermir sa nouvelle offre de formation dans le cadre du prochain contrat quinquennal.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de toute ma considération.

Fabienne Blaise
Présidente